

Compte-rendu de la commission technique du CID LPC

Nîmes – 16/06/2024

La Commission Technique (Olympiade 2020-2024) a été convoquée par Serge Cruz, ACT du Comité Interdépartemental Languedoc Pays Catalan.

Membres présents (15) : Serge Cruz (ACT), Marcel Bienvenu, Hervé Breton, César Cipolla, Nicolas De Araujo, Guillaume Duroux, Christian Fernandez de la Torre, Sylvie Gerbaix, Christian Janssen, Jacques Lecomte, Erick Lucat, Vincent Munier, Gérard Nicolăi, Marc Pasquet, Emmanuelle Ranchoup.

Membres excusés (5) : Pierre Brun, Thierry Castillo, Eric Lecoutre, Franck Mathieu, Gilles Rovere.

Absents non excusés (2) : Gilbert Clerc, Julien Cuny.

La réunion de la commission technique est ouverte à 14 heures.

Serge rappelle en début de réunion qu'aucun mécanisme de pouvoir n'est prévu pour la Commission Technique, ni de quorum.

Il indique également que Lucien Merlet a fait connaître son souhait de démissionner de ses fonctions (CT + confection et envois des affiches), préférant se concentrer sur son club du fait de son âge avancé, pour préparer la relève.

L'ensemble des membres de la Commission Technique rend hommage au travail réalisé par Lucien pendant toutes ces années au secrétariat de la Ligue puis avec la communication du CID, ainsi qu'au sein de son club avec la formation de ses élèves aux grades et aux diplômes d'enseignement.

Qu'il soit ici vivement remercié pour tout ce travail et pour tout son investissement.

1. LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION TECHNIQUE

L'Olympiade arrivant à son terme, il a été demandé aux personnes souhaitant continuer leur intégration au sein de la Commission Technique (ou y être intégrés) de remplir le formulaire envoyé par Serge.

A ce jour (16/06/2024), 16 personnes ont renvoyé le document.

Il est convenu qu'afin de préparer au mieux la saison prochaine, un rappel soit fait avec une date limite (*NB : date finalement mise au 30/06 au lieu de mi-juillet évoqué – vacances obligent, un mail de relance ayant été envoyé le 17/06/2024*).

En effet, seules les personnes ayant renvoyé leur formulaire à temps d'une part seront convoquées pour la réunion de rentrée le 15/09 et d'autre part seront consultées pour les disponibilités et volontés en terme de co-animation de stage(s).

2. RAPPORT DE L'ACT

Serge présente son rapport d'ACT envoyé aux membres avec la convocation, qui sera le rapport envoyé également avec les documents de la prochaine Assemblée Générale du CID.

Les chiffres font ressortir globalement une très bonne fréquentation des stages (beaucoup plus ceux des CEN que ceux animés par les membres de la CT, de manière assez logique), mais une moyenne par stage en baisse par rapport aux saisons précédentes (hors COVID), du fait du grand nombre de stage et notamment de ceux s'étant tenus sur des dates très proches (une semaine d'écart seulement parfois avec des CEN).

3. COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

Chaque responsable de Commission est sollicité à tour de rôle pour présenter les activités desdites commissions et les projets pour la saison à venir.

• **Commission Enfants/Jeunes**

La question des enfants/jeunes est de nouveau évoquée (nombre de clubs, d'enfants, étonnement du fait de peu de sections enfants/jeunes dans les grandes villes).

Afin que les deux stages fédéraux prévus en 2024/2025 marchent le mieux possible, il est rappelé que le CID peut octroyer une aide financière pour l'aide au déplacement des enfants/jeunes sur les deux stages qu'animera Nathalie Marty en novembre et mai de la prochaine saison.

Emmanuelle rappelle que pour ces stages il faut noter :

- que le samedi matin est destiné aux enseignants (sections jeunes) et toute personne intéressée par cet enseignement ;
- que le samedi après-midi est destiné aux enfants/jeunes (avec les encadrants locaux en soutien) ;
- que le dimanche matin est ouvert à tous (tous âges et tous niveaux), sauf si les directives fédérales ont changé.

L'idée de faire une « double » affiche est émise, l'une avec l'ensemble des informations, l'autre sur le stage pour tous du dimanche matin, afin que cela soit plus clair dans la diffusion ; à noter lorsque les affiches seront à faire !

Serge s'engage à faire la tournée des clubs enfants avec Hervé afin de pouvoir rencontrer les enseignants, les enfants, les adultes, pour promouvoir les stages (et préciser que les stages pour tous leur sont ouverts !) et connaître les freins à la fréquentation de ceux-ci, pour identifier le plus possible des propositions de solutions.

• **Commission Handicap**

Serge relate l'expérience positive menée avec le club Minami 34 à Béziers avec des enfants autistes et le partenariat avec l'IME. La proposition sera renouvelée la saison prochaine en fonction de la date possible.

• **Commission Seniors**

Serge présente le rapport chiffré (comme il s'y était engagé à la dernière réunion), puis passe la parole à César qui a ouvert une section « seniors ».

César explique qu'il a eu du succès au point de pouvoir ouvrir un second créneau. Des membres de la CT lui posent des questions sur la communication notamment, pour savoir comment toucher et aborder ce public.

• **Commission Féminine**

Aucun rapport fourni, ni de compte-rendu du séminaire CNF de décembre (l'officiel ou celui de la référente).

4. CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Serge présente le projet de calendrier qui est une mouture de travail avec les principes suivants :

- **diminution du nombre de CEN invités** conformément à la décision de la CT de la fin de saison dernière, le CID ayant de nombreuses compétences internes pouvant être mobilisées en terme de gradés ;

- **conservation de 3 stages de préparation aux passages de grades 1^{er} et 2^e dan** animé par au moins un membre ayant suivi un stage Examineurs sur les deux dernières saisons ;
- **deux écoles des cadres au lieu de trois animée par la CT** (la 3^e étant le stage Examineurs fédéral de décembre qui fera office d'école des cadres dédiée sur le sujet).

Il rappelle que chaque CEN intervient sur une journée et que les dates sont choisies en fonction de leurs disponibilités.

La Fédération a intégré au calendrier cette saison, pour Occitanie (la répartition entre LPC et MP s'est faite en lien avec Claudine et Yann, respectivement présidente et nouvel ACT de Midi-Pyrénées) :

- **deux stages avec un CEN missionné** (nous avons fait le choix avec Midi-Pyrénées de demander cette formule plutôt que la précédente avec une seule date et deux CEN missionnés à l'échelle de la Ligue – c'est la 1^{re} saison où nous pouvions opérer ce choix) ; un stage sera en Midi-Pyrénées (Didier Allouis début avril à Tournefeuille et un « chez nous » (Antoine Soares) début octobre sur une journée et demie, une ½ journée étant dédiée aux enseignants) ;
- **un stage préparation 3^e/4^e dan** (à Seysses en Midi-Pyrénées puisque nous avons accueilli le dernier) ;
- **un stage Examineurs** (en LPC, le dernier s'étant déroulé en M-P) ;
- **deux stages nationaux jeunes** (fléchés Languedoc par la commission nationale jeunes), avec l'idée de la continuité et du bilan sur la saison.

Les dates sont passées en revue sans remarques particulières, étant entendu que certaines peuvent encore « bouger », et que le choix du samedi ou du dimanche pour certaines qui ne sont pas précisées dépendront du dojo disponible pour l'accueil (certains pouvant le samedi, d'autres uniquement le dimanche).

Pour le stage Hommage à Maître Tamura (et Madame Tamura), Anne-Laure Gaillard a été approchée et est partante pour co-animer cette journée (permettant en outre de s'inscrire dans les portes ouvertes de la semaine des droits des femmes, et de renouer avec les co-animations dans ce cadre faites jusqu'à présent).

Il rappelle le positionnement des membres de la CT et des clubs par un sondage courant juillet, puis une mise à plat des souhaits afin d'établir la proposition soumise et dans l'idée d'essayer de maintenir un certain équilibre.

Trois stages particuliers sont évoqués :

1. **Proposition d'un stage avec les six 6^e dan « actifs » du CID** (investis à la Commission Technique et sur l'Olympiade passée et à venir, notamment), à savoir Christian, Gérard, Hervé, Jacques, Pierre et Serge, sur proposition de Marcel et Christian, notamment, afin de promouvoir les hauts gradés locaux et faire un événement en début d'Olympiade.

La question est posée d'intégrer ou non Stéphane Mimouni ; cela pose question sur le nombre d'intervenants sur la journée (journée non-stop ? créneaux en accès « libres » ?), et sur le principe de la journée liée à un grade (où mettra-t-on alors la limite) ? Stéphane indique ne rien demander de particulier (et a assisté à la Commission sans l'intégrer, ne souhaitant pas le faire car ne sachant pas s'il peut assurer de disponibilité, donc il préfère s'informer tout en restant en dehors, malgré de multiples invitations à l'intégrer). Il est finalement rappelé que nous avons établi un règlement relatif au fonctionnement de la CT indiquant que les stages sont animés par les membres de la CT et que Stéphane ne souhaitant pas l'intégrer, il n'animerait pas le stage (ce qui ne lui pose pas de problème). On en reste donc à l'animation par les 6 personnes indiquées au départ, avec une date commune à trouver parmi les dates inscrites à ce jour en « stage pour tous » (voire sur les dates indiquées avec d'autres événements prévus s'ils peuvent se déplacer – école des cadres ou prépa dan, par exemple).

2. **Stage du Réveillon** : la question du renouvellement du stage est posée. Jacques pose la question du coût (est-il ou non déficitaire), Emmanuelle lui répond que tous les stages le

sont, et celui-ci aussi mais moins que les autres saisons, ayant été bien fréquenté cette année, et Robert ayant accepté de ne percevoir qu'une vacation équivalente à une journée au lieu de la vacation « réelle » sur l'ensemble du stage (diminution du coût par trois) ; la majorité des personnes s'exprimant ne voient aucune opposition à maintenir ce stage si Lodève bien sûr est toujours disponible pour l'accueillir, le stage permettant une pratique pour les pratiquants locaux à proximité lorsqu'ils le peuvent et le veulent avec une ambiance particulière de fin d'année civile (avec la soirée partagée notamment), et permettant également à des extérieurs de venir, le stage commençant à être connu en dehors de nos limites territoriales ; en outre Lodève offre des possibilités d'hébergement parfois chez les pratiquants disponibles, permettant de réduire les coûts ; la question sera donc posée à Lodève sur la faisabilité du stage en 2024 avant d'engager la suite de l'organisation.

3. **Stage Aïkido Iaïdo** : la question du renouvellement d'un stage avec du Iaïdo est posée : Emmanuelle rappelle l'historique et les objectifs d'un tel stage, assuré cette saison par Michel Prouvèze à Vendargues.

Les membres de la Commission Technique font remarquer :

- qu'il s'agit d'un stage qui n'intéresse que peu de monde et mobilise surtout les adhérents du club d'accueil généralement sensibilisé (un nombre restreint de personnes s'intéressant au Iaïdo et les autres ne souhaitent pas le faire : certains même ne sont pas venus du fait du programme intégrant à la fois aïkido et Iaïdo sans dissocier les créneaux – cf. *compte-rendu de la CT de l'an passé sur le sujet*, même si Serge rappelle que Michel a très peu fait prendre le sabre, sa pratique du Ken étant issue du Iaïdo tout comme sa pratique de l'aïkido s'en nourrit) ;
- que l'activité relevant du Iaïdo dans la direction de travail du Cercle de Iaïdo, pourquoi ce dernier n'organise-t-il pas lui-même des stages (Emmanuelle indique que ce n'est pas possible, le Cercle n'ayant pas les moyens financiers pour cela) ;
- certains membres de la Commission Technique indiquent que personne de leur club ne sera rendu au stage s'il est reconduit, d'autres disent que s'il est programmé ils n'iront pas...
- de ce fait se pose la question de la pertinence d'intégrer une date de plus dans le calendrier, au vu de ces considérations, et la majorité n'y est pas favorable ;
- Jacques soumet l'idée que, au même titre que nous recentrons les interventions sur les compétences en interne, si un des intervenants en stage membre de la CT souhaite pouvoir faire découvrir le Iaïdo une heure en début ou fin de stage, cela pourrait s'organiser ; il est indiqué également que si un membre de la CT est amené à co-animer un stage et souhaite intégrer la pratique du Ken dans cette orientation (tout en faisant un stage d'aïkido), c'est tout à fait possible ; d'autres indiquent que cela peut se faire via des événements privés ou du Cercle ;
- la majorité des membres de la Commission est favorable à cette dernière idée (pas de stage dédié/affiché avec du Iaïdo mais possibilité d'intégration du travail du Ken dans ce sens si un des intervenants de stages du CID le souhaite dans sa partie).

Jacques rappelle qu'au niveau Ligue un stage a été initié avec la FFAAA au bénéfice des restaus du cœurs (organisation FFAB normalement cette saison), et qu'il serait judicieux de le placer le WE des 22-23 mars 2025 ; le point sera traité à l'AG Ligue.

Pour information et prise en compte dans les choix : concernant le dojo Spinosi de Montpellier, jusqu'à présent nous ne payons rien, car il y a eu confusion sur la réservation (Emmanuelle réservant bien au nom du CID, mais la personne au service des sports indiquant le club Aïki-Tanren Montpellier). Le dojo est en effet gratuit si un club réserve, mais pas si un événement fédéral l'est... Emmanuelle a fait remonter son incompréhension de pénaliser les actions collectives relevant d'une fédération agréée par l'Etat (et ses organes déconcentrés), et valorisant plutôt les initiatives individuelles et privées. Peut-être aura-t-elle l'occasion d'en parler avec l' élu ou la directrice déléguée venue contrôler l'utilisation du dojo début juin.

Ceci exposé, cela signifie que la réservation du dojo doit être réfléchie, coûtant de faire 60 € de l'heure (soit au moins 500 € pour une réservation de 8h30 à 17h30).

4. STAGE EXAMINATEURS

Nous aurons donc la chance d'avoir un stage Examineurs à « domicile », animé par Fabrice Cast. Il est rappelé que toute personne potentiellement examinatrice (y compris dans son club pour les passages de Kyu et pour les préparations aux grades Dan) et fortement invitée à se rendre à ce stage, qui est en outre une condition pour pouvoir être inscrit sur les listes d'examineurs fédérales (les noms sont proposés par l'intervenant au stage à la Fédération et la CSDGE, en lien avec le président et l'ACT du CID).

De la même manière, les personnes préparant des grades sont invitées en particulier le samedi après-midi, pour l'organisation des mises en situation (occasion de faire un exercice grandeur réelle), celles-ci étant pour les examineurs qui sont observés avant tout, plus que pour les candidats eux-mêmes.

A cette occasion sera probablement abordée la présentation de la fiche de notation (approbation prévue à la prochaine CSDGE de septembre avec la nouvelle version du règlement CSDGE), demandée par le ministère afin que l'évaluation des candidats soit la plus objective possible et que la motivation en cas de refus repose sur une même base.

La fiche testée lors des passages de grades en juin s'inspire grandement de celle qui devrait être adoptée, et Serge demande les retours d'expérience sur les examineurs et observateurs l'ayant expérimentée. Les retours sont positifs : permet d'avoir un jugement objectif sur les différentes rubriques, d'avoir un repère pour le passage de manière plus continu que juste un « sentiment » en fin de passage, et permet aussi d'avoir des données objectives pour les retours (positifs ou négatifs).

De manière générale, pour les derniers passages le niveau observé a été jugé bon, avec un bon niveau de préparation et une vraie différence d'une part entre Shodan et Nidan, et d'autre part entre les candidats qui se présentaient au Nidan par rapport à leur passage Shodan d'il y a deux ans, pour la plupart.

C'est un très bon bilan de ce fait des préparations grades qui peut en être tiré, outre la bonne préparation au sein des clubs.

Sur les points à développer est indiqué que la place des armes doit être renforcée, notamment celle du sabre.

5. CANDIDATURE(S) AU POSTE D'ACT POUR LA PROCHAINE OLYMPIADE

Serge indique que conformément à ce qu'il a annoncé lors du stage de Gilbert Milliat, il ne se représente pas au poste d'ACT, et demande s'il y a des candidats à ce poste.

Emmanuelle indique présenter sa candidature, rappelant qu'elle avait annoncé en 2020 faire un dernier mandat en tant que présidente après avoir fait 4 ans de présidence au CODEP 34 puis 8 ans à la Ligue/CID.

Elle indique qu'il s'agit d'une réflexion très récente mais qui lui permettrait de renouer avec la fonction de coordination technique (plus qu'administrative), dans la continuité du travail effectué depuis deux Olympiades par Jacques puis Serge, mais en permettant de montrer qu'il n'est pas nécessaire d'être le plus gradé ou le plus ancien. Elle indique souhaiter promouvoir toujours plus le travail collectif (notamment dans l'attribution de responsabilité de suivis des prépas grades ou de l'école des cadres sur une année à une personne référente). Cela permettrait de bien axer le rôle sur le terme d'animateur de commission, toujours sans animer plus de stages que d'autres, sachant qu'elle ne pourra pas être présente sur tous les stages (priorité aux stages pour tous avec CEN missionnés ou invités), étant sollicitée par ailleurs.

Aucune autre personne ne manifeste sa candidature.

Serge rappelle que la désignation interviendra en septembre, avec le vote CT/CD/AG.

Jacques annonce qu'il présentera sa candidature comme membre au prochain Comité Directeur du CID, et qu'il ne renouvellera pas sa candidature à la présidence de la Ligue Occitanie.
Serge sera lui aussi candidat au prochain Comité Directeur du CID.

Les dates importantes pour la rentrée sont rappelées :

6. **Dimanche 15/09** probablement à Vendargues (à confirmer dès que possible) : CT, CD et AG (y compris élective) du CID ;
7. **Dimanche 22/09** à St Affrique (Aveyron) : stage avec les ACT Languedoc et Midi-Pyrénées, et AG Ligue (y compris élective) ;
8. **WE des 5-6/10** : stage CEN missionné avec Antoine Soares.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.

L'ACT, Serge Cruz